



CENACLE - المجلس - المجلس - المجلس

N° 534

1^{er} dimanche de la Nativité,
31 décembre 2017

المجلس - المجلس - المجلس

1^{ère} lecture

Livre de la Genèse (Gn. 21, 1-21)

La naissance d'Isaac

•21¹ Yahvé visita Sara comme il l'avait dit et il accomplit envers elle sa promesse.

² Sara conçut, elle donna un fils à Abraham en sa vieillesse, au temps marqué par Dieu.

³ Abraham donna le nom d'Isaac à ce fils qui lui était né de Sara. ⁴ Lorsque son fils Isaac fut âgé de huit jours, Abraham le circoncit selon l'ordre de Dieu. ⁵ À la naissance de son fils Isaac, Abraham avait déjà 100 ans. ⁶ Sara dit alors : « Dieu m'a bien donné l'occasion de rire, et ceux qui l'apprendront riront aussi à mon sujet. » ⁷ Elle ajouta : « Qui aurait dit à Abraham : Sara allaitera des fils ? Et pourtant je lui ai donné un fils dans sa vieillesse. »

Abraham renvoie Agar

⁸ L'enfant grandit et fut sevré. Abraham fit un grand festin le jour où Isaac fut sevré.

⁹ À cette occasion Sara vit comment le fils de l'Égyptienne Agar, le fils qu'elle avait donné à Abraham, s'amusait de son fils Isaac. ¹⁰ Elle dit à Abraham : « Chasse-moi cette servante et son fils ; le fils de cette servante ne doit pas hériter avec le mien, avec Isaac. » ¹¹ Cela déplut beaucoup à Abraham, parce que c'était son garçon.

¹² Mais Dieu dit à Abraham : « Ne te tourmente pas au sujet de ton garçon et de ta servante. Fais donc tout ce que Sara te demande, car c'est le nom d'Isaac que portera ta descendance.

¹³ Mais je ferai que le fils de ta servante devienne lui aussi une nation puisqu'il est de ta descendance. » ¹⁴ Abraham se leva de bon matin, il prit du pain et une outre d'eau et les donna à Agar. Il mit ensuite l'enfant sur son épaule et la renvoya.

Elle partit alors à l'aventure dans le désert de Bersabée. ¹⁵ Lorsqu'il n'y eut plus d'eau dans l'outre, elle abandonna l'enfant sous un buisson ¹⁶ et s'assit à la distance d'une portée d'arc. Elle se disait : « Je ne veux pas voir mourir mon enfant ! » Comme elle allait s'asseoir en face, l'enfant commença à pleurer et à crier. ¹⁷ Dieu entendit la voix de l'enfant et l'Ange de Dieu, du haut du ciel, appela Agar. Il lui dit : « Qu'as-tu Agar ? N'aie pas peur, Dieu a entendu la voix de l'enfant, de l'endroit où il se trouve. ¹⁸ Lève-toi, prends ton enfant et tiens-le ferme de la main. Je ferai de lui une grande nation. » ¹⁹ Alors Dieu lui ouvrit les yeux et elle aperçut un puits. Elle alla remplir d'eau son outre et fit boire l'enfant. ²⁰ Dieu veilla sur la croissance de cet enfant ; il séjourna au désert et devint tireur à l'arc. ²¹ Il séjourna au désert de Paran et sa mère prit pour lui une femme au pays d'Égypte.

Épître de Saint Paul Apôtre aux Galates (Gal 4, 18-5-1)

¹⁸ Comme ce serait bon d'être toujours plein de zèle, et dans le bon sens, et pas seulement quand je suis près de vous ! ¹⁹ Oui, mes petits enfants, je souffre pour vous les douleurs d'une mère jusqu'à ce que le Christ ait pris forme en vous. ²⁰ Combien je voudrais être auprès de vous en ce moment et vous parler de vive voix, car je ne sais comment faire avec vous.

Agar la servante et Sara la femme libre

²¹ Dites-moi, vous qui voulez vous soumettre à la Loi, l'avez-vous entendue ?

²² Il est écrit qu'Abraham eut deux fils, l'un né de son esclave, l'autre de celle qui était libre. ²³ Le premier fils, celui de l'esclave, lui était né par le jeu de la chair ; mais celui de la femme libre, il le devait à une promesse de Dieu.

²⁴ Il y a là un symbole : on y reconnaît deux alliances. La première, celle du Mont Sinaï, c'est Agar : elle donne le jour à des esclaves. ²⁵ Agar était d'Arabie, où est le Sinaï, et représente bien la Jérusalem actuelle qui est esclave avec ses enfants.

²⁶ Mais la Jérusalem céleste est libre, et c'est elle notre mère. ²⁷ Il est écrit : *Réjouis-toi, femme stérile qui n'a pas eu d'enfants, saute et crie de joie, toi qui n'as pas connu les douleurs de l'enfantement. Car la femme laissée pour compte aura plus d'enfants que celle qui avait un mari.*

²⁸ Frères, vous êtes enfants de la promesse, tout comme Isaac. ²⁹ Mais déjà dans ce temps l'enfant de la chair persécutait l'enfant de l'esprit, et c'est pareil aujourd'hui.

³⁰ Mais que dit l'Écriture ? *Renvoie l'esclave et son fils, car le fils de l'esclave ne recevra rien de ce que doit hériter le fils de la femme libre.*

³¹ Nous sommes nés de femme libre et non pas fils d'esclaves.

La vie dans la liberté - Réclamer la circoncision, c'est perdre le Christ

5 ¹ Le Christ nous a libérés pour que nous soyons libres, donc soyez fermes et ne retombez pas dans l'esclavage.

Point de réflexion : Dieu nous a fait libres, libres de faire nos choix. Cette liberté est le reflet de la confiance qui nous a été accordée.

Comment honorer cette confiance ? Comment dois-je utiliser cette liberté (d'actions et de pensées) ?

Tout homme peut choisir le bien ou le mal, Dieu ne décide en rien nos actions. Il nous guide, à nous de suivre le bon chemin.



ANNONCES



L'EQUIPE DU CENACLE VOUS
SOUHAITE UNE SAINTE ET
HEUREUSE ANNEE 2018 !

A tous : Santé, Amour, Bonheur,
Joie, Prospérité...

BONNE
ET
HEUREUSE
ANNÉE



٢٠١٨ سنة مباركة تهنئة لحدوكم



Les calendriers 2018 sont disponibles à la paroisse.

✧ **MESSES DE LA NOUVELLE ANNEE - Lundi 1^{er} janvier** - Les messes seront célébrées aux heures suivantes :

- 11h et 17h - Messe à Saint Thomas Apôtre - Sarcelles
- 11h et 17h - Messe à Saint Jean - Arnouville
- 12h - Messe à Notre-Dame de Chaldée - Paris
- 13h - Messe à Sainte Trinité (*Jean XXIII*) - à Sarcelles
- 13h - Messe à Notre-Dame des Anges - Clichy sous/Bois

✧ **ADORATION DU SAINT-SACREMENT** – Eglise Saint Jean Apôtre (Arnouville)
Jeudi 4 janvier à 20h30, veillée d'adoration, comme chaque 1^{er} jeudi du mois. Un prêtre sera à votre disposition pour le sacrement de réconciliation.

✧ **L'EPIPHANIE - DENHEH D'MARAN (BAPTEME DE JESUS)** –
Samedi 6 janvier - Les messes seront célébrées aux heures suivantes :

- 10h et 18h - Messe à Saint Jean - Arnouville
- 11h et 18h - Messe à Saint Thomas Apôtre - Sarcelles
- 12h - Messe à Sainte Trinité (*Jean XXIII*) - à Sarcelles



✧ **BAPTEMES** - Apportez assez tôt un Acte de naissance : seulement 4 baptêmes par date. Les baptêmes ont lieu à 17h les samedis et à 16h les dimanches.
Eglise Saint Thomas : dimanche 7 janvier, samedi 20 janvier, dimanche 28 janvier.
Eglise Saint Jean : dimanche 21 janvier.

Prochaine préparation au baptême : Lundi 8 janvier à 20h30 à St Thomas.